

République Démocratique du Congo



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE

SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT

ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt « UC-PIF »

PROJET PIFORES

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERÊTS

(Services de consultants)

AMI N°ZR-PIF-357896-CS-QCBS

Recrutement d'un Assistant Technique en charge d'appui à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de la Composante 2.1 du Projet sur les Subventions du Secteur Privé pour la Zone Centre du Projet (Kasaï Central, Kasaï-Oriental et Lomami)

N° d'identification du Projet : P178642

Date de publication : 17 mars 2025

Date de clôture : 04 avril 2025

Contexte et justification

Cette sollicitation des Manifestations d'Intérêts fait suite à l'avis général de Passation des Marchés de ce projet publié dans le Développment Business du 4 Septembre 2024.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un crédit et un don de la Banque Mondiale à travers l'IDA et les Fonds ESMAP, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un Assistant Technique en charge d'appui à la Maîtrise Ouvrage (AMO) de la Composante 2.1 du Projet sur les Subventions du Secteur Privé pour la Zone Centre du Projet (Kasaï Central, Kasaï Oriental et Lomami).

L'objectif général de la mission assignée à l'Assistant Technique est celui d'accompagner les exploitants agricoles privés dans la mise en place des plantations agroforestières et de reboisement.

De manière spécifique les tâches de l'Assistant Technique sont reprises dans les termes de référence qui sont attachés à cet avis http://www.ucpif.cd/images/medias/PIFORES-Tdrs_POOL_2_Kasai_Central-Kasai.pdf ou peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous :

126, Boulevard du 30 juin, Immeuble ROSONS TOWER, 3^{ème} niveau, Kinshasa/ Gombe/ RDC.

L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) invite les Personnes intéressées à présenter leur manifestation d'intérêts en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Et doivent produire les informations sur leurs missions antérieures démontrant qu'ils ont la qualification et l'expérience pour les prestations susmentionnées.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts telles que décrites dans les paragraphes 3.14 et suivants, du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », daté du 1^{er} Juillet 2016 révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et Septembre 2023, sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le Coût « SFQC » telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence et aussi des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : de 9h00' à 15h30' (heures locales)

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 avril 2025.

UC-PIF

126, Boulevard du 30 juin, Immeuble ROSONS TOWER, 3ème niveau, Kinshasa/ Gombe/ RDC

Divine TOTOLO, Assistante en Passation des Marchés

Tél : (+243) 984323214

E-mail : ucpif.rdc.pm@gmail.com

Clément VANGU LUTETE

